

4 janvier 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING SUR LA CHARTE DE LA QUALITE DE LA VIE, PARIS, LE 4 JANVIER 1978

L'ÉCOLOGIE A DESORMAIS ACQUIS DROIT DE CITE. EN TROIS ANS, LA FRANCE S'EST DOTÉE D'UN ARSENAL LEGISLATIF PARMIS LES PLUS AVANCÉS DU MONDE, DANS LES DOMAINES DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE. LA BATAILLE DE L'ÉCOLOGIE NE SE GAGNERA PAS EN UN JOUR. C'EST UNE GUERRE DE VINGT CINQ ANS. TOUTEFOIS, POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, LA FRANCE PEUT, EN-MATIÈRE DE QUALITÉ DE LA VIE, FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE ET REMPORTE DES VICTOIRES DÉCISIVES. C'EST POURQUOI JE PROPOSE AUX FRANÇAIS LA CHARTE DE LA QUALITÉ DE LA VIE, VÉRITABLE GUIDE D'ACTIIONS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES. CETTE CHARTE A POUR AMBITION DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ÉCOLOGIQUES ET DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT HEUREUX POUR TOUS. ENRICHIE AU FIL DES ANNÉES, GRÂCE À UNE CONCERTATION ÉTROITE AVEC TOUS, LA CHARTE CONTRIBUERA AINSI AU DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEL ART DE VIE EN FRANCE

-\